

# PARTAGE D'EXPÉRIENCE

## Homicide par arme à feu avec prise d'otage

### Contexte opérationnel

Le centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG) contacte le CTA pour indiquer qu'une de leur équipe est en présence d'une personne blessée par balle et d'une autre visiblement décédée. Le tireur n'est ni identifié, ni localisé. Le CORG envoie de nombreux équipages.

### Moyens au départ



### Situation à l'arrivée

Une patrouille de gendarmerie est sur place, les militaires portent secours à deux victimes. L'une est blessée par arme à feu (UA), l'autre a reçu des projections suite à un tir (UR). Elles sont sur la voie publique, face à une entreprise d'où elles se sont échappées.

### Moyens en renfort



### Réactions immédiates

Information des CIS alertés d'un tireur non localisé. Prise en compte de chaque victime par VSAV. Message de renseignement par le chef de groupe.

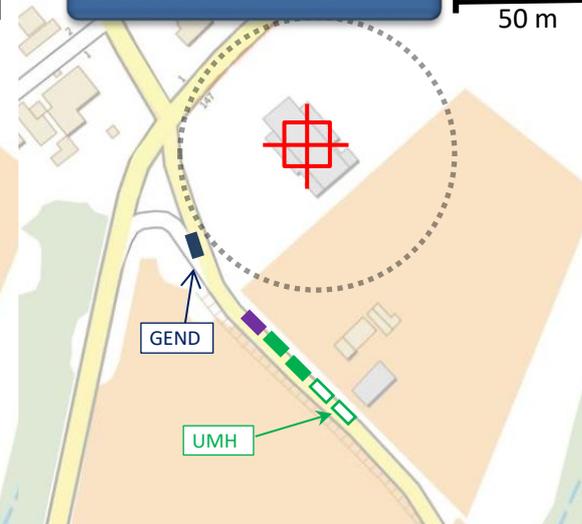
### Evènement particulier

Procédure AES appliquée pour quatre gendarmes ayant porté secours. Important dispositif de gendarmerie, procureur présent. Une fois les victimes évacuées, la position des SP est clairement en force concourante. Le GIGN arrive sur les lieux moins de 2 heures après le début de l'intervention. Celui-ci sollicite des SP spécialisés en extraction suite à l'idée de manœuvre qu'il envisage.

### Situation à l'arrivée



### Situation à T + 5 min



### Bilan

- 2 DCD par arme à feu
- 1 UA par arme à feu
- 1 UR blessé
- 2 AES transportés
- 2 AES non transportés

## Difficultés

- Arrivée des agrès et de la chaîne de commandement en zone potentiellement dangereuse.
- Contexte stressant pour les intervenants.
- Impossibilité d'identifier un COPG jusqu'à l'arrivée du chef de colonne.
- Zone d'exclusion définie tardivement par la gendarmerie.
- Accès difficile au PC GEND causé par de nombreux véhicules des forces de l'ordre stationnés sur une des voies pénétrantes.
- Panne du groupe électrogène du VPC : utilisation en mode dégradé.
- Le GIGN sollicite l'emploi de SP équipés de gilets pare-balles en dehors des procédures prévues.

## Éléments favorables

- Le CTA prévient les CIS avant le départ des agrès que le tireur n'est pas localisé.
- Le CODIS propose rapidement un CRM au chef de groupe.
- Force de l'ordre en premier sur les lieux et rapidement en nombre.
- Collaboration entre chef de site et responsables de la gendarmerie sur les lieux.
- Bonne coopération avec le médecin du GIGN.

## Ce qu'il faut retenir...

- **Si un risque pour les intervenants est connu dès l'appel, le CODIS doit définir autant que possible :**
  - un point de transit,
  - un CRM.
- **Dans le cas d'une menace par arme à feu, le premier COS doit déterminer un périmètre de sécurité réflexe s'il n'obtient pas rapidement l'information par les forces de l'ordre.**
- **Les moyens du groupe extraction sont indissociables et peuvent être déclenchés uniquement dans le cadre du plan NOVI tuerie de masse.**

## Pour aller plus loin

### [GDO Exercice du commandement et conduite des opérations](#)



[CUO – partie organisation NOVI-  
page C57 et C58](#)



Le directeur départemental,

**Contrôleur Général Marc VERMEULEN**  
Chef de corps

# Éléments d'organisation opérationnelle

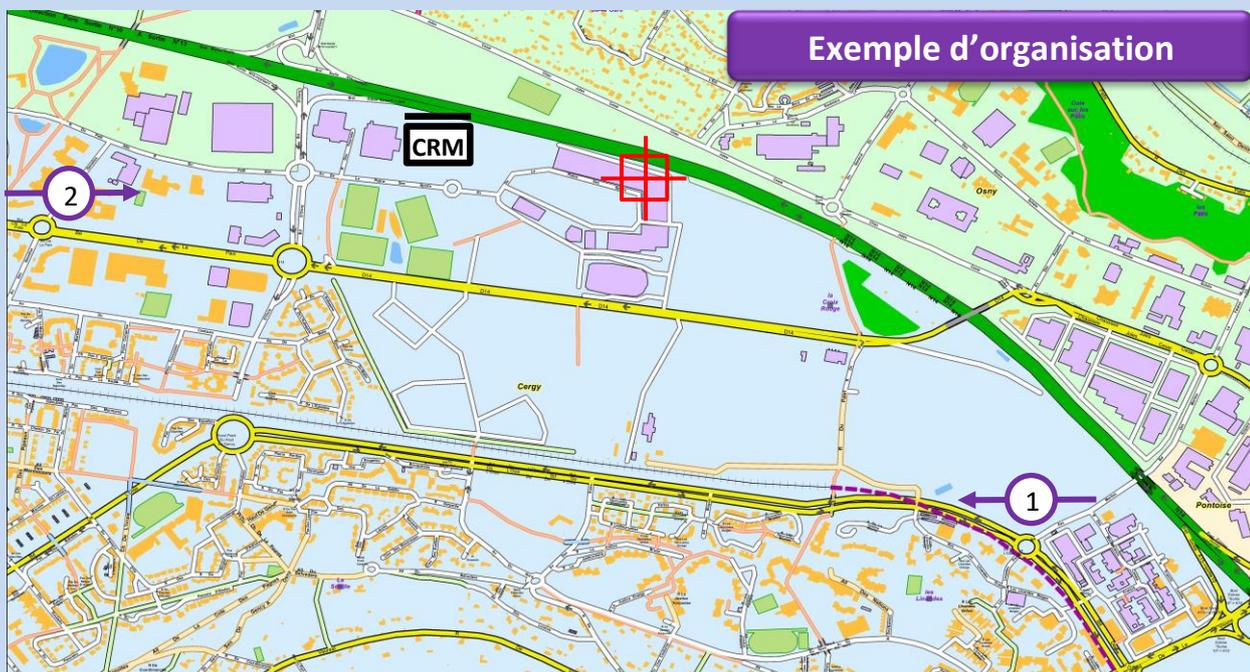
## Point de transit

- Point de passage obligé pour se rendre sur une opération.
- Symbole 
- Défini par le CODIS selon la nécessité et les informations recueillies ou par le COS.
- Permet d'éviter une zone dangereuse (fumées, nuage toxique, menaces par armes à feu...) et/ou de faciliter l'accès à l'intervention.
- Dans une organisation interservices, il peut être dénommé PPO (Point de passage obligé), voire « point de destination ».
- Selon la configuration de la zone d'intervention et des accès, il peut y avoir plusieurs points de transit selon la zone d'intervention.

## Le centre de regroupement des moyens (CRM)

- Accueille et recense l'ensemble des moyens nécessaires à l'intervention (SDIS et autres services).
- Symbole : 
- Défini par le COS, éventuellement par le CODIS ou par un plan ETARE.
- Permet de garder les accès dégagés à la zone d'intervention et de gérer l'engagement des moyens.
- A leur arrivée, les agrès passent le statut « sur les lieux » et se présentent :
  - sur le canal 604 si le VPC est activé (destinataire : officier CRM ou à défaut VPC),
  - Sinon, sur le canal tactique préaffecté du groupement (destinataire : COS)
- Si officier CRM présent →  → il engage des moyens sur secteur à la demande du PC.

## Exemple d'organisation



CRM : parking  
magasin  
Décathlon

Point de  
transit n°1 :  
Intersection  
Bd de la Paix  
Avenue des  
Genottes

Point de  
transit n°2 :  
Intersection  
Bd de l'Oise  
Bd des  
Mérites